

Vous êtes Pilote d'un contrat de ville et votre collectivité souhaite s'engager sur le sujet des Transitions et de la Politique de la ville? Candidatez jusqu'au 13 octobre!



L'IREV propose un cycle de qualification Transition et Contrat de ville de novembre 2023 à janvier 2024.

- Vous souhaitez renforcer les liens entre la **Politique de la ville** et le **développement durable** dans votre collectivité ?
- Vous souhaitez mieux intégrer les **transitions** dans le **contrat de ville** et vous souhaitez vous **qualifier** sur le sujet ?

Ce cycle de qualification est fait pour vous! Il s'adresse aux collectivités pilotes des contrats de ville (EPCI ou Commune) et pourra réunir de 2 à 5 personnes sur le territoire (au moins un binôme pour une collectivité).

Le cycle a pour objectif l'écriture d'une feuille de route sur les transitions dans les prochains contrats de ville. Cette feuille de route construite en interservices, sera le socle d'un accompagnement complémentaire en journées consultants par une AMO mobilisé par la région dans le cadre de Rev3.

En savoir plus sur le cycle et son programme



CYCLE DE QUALIFICATION : TRANSITIONS ET CONTRATS DE VILLE

Octobre 2023 à janvier 2024

Monté en puissance depuis quelques années, l'enjeu des transitions était jusqu'à lors assez absent des contrats de ville. Alors que se profilent de nouveaux Contrats, cet enjeu est maintenant un incontournable. Pourtant, les acteurs de la Politique de la ville semblent encore démunis sur le sujet : manque de cadrage, de pratiques inspirantes, de mise en relation avec les acteurs des transitions.

Pour les quartiers prioritaires, il apparaît pourtant que les vulnérabilités des populations et des structures urbaines se sont renforcées par les effets du changement climatique, par la raréfaction des ressources ou encore par les pollutions atmosphériques.

Des réponses existent pourtant sur les territoires via les documents cadres des EPCI :

- Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)
- Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Plan de Mobilités (PDM)
- Contrats de Relance et de Transition écologique (CRTE)...

Mais leur articulation aux enjeux des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) est rarement opérante. Le risque est même de voir certaines mesures prises au titre des transitions qui soient créatrices de nouvelles inégalités.

Comment, dans ce contexte, permettre aux territoires de prendre en compte les enjeux de transitions dans les contrats de ville 2024-2030 ?

Depuis 2019, l'IREV propose aux territoires des actions sur ce sujet avec un cap à suivre en 3 temps :

- Conscientisation et sensibilisation
- Qualification des acteurs
- Stratégie commune / coopération

Le cycle de rencontre Quartiers en transition mené de 2020 à 2022 a permis de produire les ressources autour de la conscientisation et sensibilisation, qui se poursuit d'ailleurs avec les interventions des ambassadeurs de développement durable porté par le CERDD

Le Lab des transitions sur les territoires de la CUD et du pôle métropolitain de l'Artois en 2022 a posé les bases de la qualification nécessaire des équipes.

L'IREV propose, pour 2023 et 2024 un cycle de qualification de 4 séances pour des territoires volontaires, cette fois-ci pour **qualifier les acteurs de la Politique de la ville / des transitions sur leurs enjeux réciproques**, aboutir à une **stratégie commune** et créer les conditions de **nouvelles coopérations dès 2024**.

- L'articulation Transitions et Contrat de ville où en est-on ?

Contact : Pierre-Edouard MARTIN, directeur adjoint - pe.martin@irev.fr - 06 30 25 62 41

1

prévisionnel

Programme prévisionnel du cycle de qualification Transitions et Contrat de ville proposé aux pilotes des Contrats de ville

Poids : 253.3 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Afficher/masquer la transcription

Programme prévisionnel du cycle de qualification Transitions et Contrat de ville proposé aux pilotes des Contrats de ville

4 à 5 territoires seront sélectionnés à l'issue des candidatures. Les dates et lieux définitifs du cycle seront déterminés en fonction des disponibilités des territoires retenus

Conditions tarifaires :

- Gratuité pour les adhérents ,
- 150€ par jour et par personne, soit 1.200€ pour un binôme sur les 4 séances.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au vendredi 13 octobre 2023!

[Formulaire de candidature pour le cycle de qualification Transitions et Contrat de ville](#) **[3]**

- [Publié le 12/09/2023](#)

[Formulaire de candidature pour le cycle de qualification Transitions et Contrat de ville](#)

[Les candidatures au cycle sont ouvertes jusqu'au 13 octobre 2023.](#)

—

—

—

[3]



Dates: Mardi 12 septembre 2023 - 15:45

Thématiques: [Développement durable](#) [4]

[Politique de la ville - DSU](#) [5]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [6]

Publié le 12 septembre 2023

URL de la source (modifié le 29/09/2023 - 10:40): <https://www.irev.fr/actualites-0/candidatez-pour-participer-au-cycle-de-qualification-transitions-et-contrats-de-ville>

Liens

[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/cycle_de_qualification-programme_previsionnel.pdf

[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://www.irev.fr/formulaire-de-candidature-pour-le-cycle-de-qualification-transitions-et-contrats-de-ville>

[4] <https://www.irev.fr/developpement-durable>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[6] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>